



Modalités du jeu « La Roue de la Chance de Stellantis Club »

Article 1 – Organisation

Le présent jeu gratuit sans obligation d'achat, intitulé « La Roue de la Chance de Stellantis Club » (ci-après « le Jeu »), est organisé par la société STELLANTIS AUTO, société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 300 176 800 €, immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 542 065 479, dont le siège social est situé 43 rue Jean-Pierre Timbaud 78300 Poissy, ci-après dénommée « l'Organisateur ».

Article 2 – Conditions de participation

Le Jeu est ouvert à toute personne physique majeure, employé par STELLANTIS AUTO (ayant-droit : CDI, alternants), résidant en France métropolitaine (hors Corse) à l'exclusion des représentants de l'Organisateur, ainsi que des membres de leur famille (conjoint, descendants et descendants directs).

Une seule participation par personne (même nom, même adresse e-mail, même code AGAPE) est autorisée pendant toute la durée du Jeu.

Article 3 – Durée du jeu

Le Jeu est accessible du 8 au 24 décembre 2025.

Article 4 – Modalités de participation

Pour participer, le membre doit se connecter sur le site www.larouedelachance-stellantisclub.fr, compléter le formulaire de participation avec les informations suivantes :

- ses coordonnées complètes (nom, prénom, adresse e-mail, etc.),
- le nom de son site de rattachement,
- son code AGAPE (Identifiant RH à 8 chiffres présent sur votre badge et sur votre fiche de paie)

Une fois que vous avez renseigné vos informations, cliquez pour participer et faire tourner « La Roue de la chance Stellantis Club ». Deux issues sont possibles : gagné ou perdu.

Toute participation incomplète, erronée, illisible ou réalisée après la date de clôture ne sera pas prise en compte.

Article 5 – Désignation des gagnants

Les gagnants seront désignés selon le mode suivant : tirage au sort.

Les gagnants seront informés par e-mail à l'adresse renseignée dans le formulaire de participation suivant le tirage au sort directement après la participation au jeu.

Article 6 – Lots

Les dotations mises en jeu sont les suivantes :

- LLD 12 MOIS / 10 000KM remboursée pour une Citroën C3 MAX Turbo 100ch – Boite manuelle (hors option) – valeur TTC estimée : 1 800€ - **1 gagnant**
- Place VIP journée essais 24 du Mans (date de l'évènement : 11 juin 2026) – valeur TTC estimée : 600€ - **4 gagnants**
- Place pour Rétromobile (billet 1 jour à utiliser entre le 28 janvier et la 1^{er} février 2026) – valeur TTC estimée : 20€ - **50 gagnants**
- Expérience exclusive – Peugeot Polygon Concept – valeur TTC estimée : 500€ - **1 gagnant**
- 2 places à bord d'une Peugeot d'époque à la traversée de Paris estivale (date de l'évènement : été 2026, à confirmer) – valeur TTC estimée : 155€ - **1 gagnant**
- 2 places à bord d'une Citroën d'époque à la traversée de Paris estivale (date de l'évènement : été 2026, à confirmer) – valeur TTC estimée : 155€ - **1 gagnant**
- 2 places à bord d'une DS d'époque à la traversée de Paris estivale (date de l'évènement : été 2026, à confirmer) – valeur TTC estimée : 155€ - **1 gagnant**
- Weekend adrénaline en Abarth 600e (date de l'évènement : à confirmer) – valeur TTC estimée : 600€ - **1 gagnant**
- Code promotionnel à valoir sur Peugeot, Citroën, DS ou Opel sur une commande d'un véhicule neuf en LLD passée sur Stellantis Club (hors C3 et C3 Aircross) – valeur TTC estimée : 200€ - **200 gagnants**
- Bon d'achat à valoir sur un achat d'un véhicule d'occasion réalisé sur Spoticar Stellantis Club. Offre cumulable avec les autres offres promotionnelles en cours – valeur TTC estimée : 500€ - **10 gagnants**
- Bon d'achat à valoir sur d'un véhicule d'occasion réalisé sur Spoticar Stellantis Club. Offre cumulable avec les autres offres promotionnelles en cours – valeur TTC estimée : 300€ - **10 gagnants**
- Code promotionnel à valoir sur la boutique DS Lifestyle – valeur TTC estimée : 150€ - **1 gagnant**
- Sac 48h DS Automobiles – valeur TTC estimée : 770€ - **1 gagnant**
- Parapluie Peugeot – valeur TTC estimée : 32€ - **17 gagnants**
- Miniature DS N°8 1/64 – valeur TTC estimée : 8€ - **36 gagnants**
- Stylo 4 couleurs Peugeot – valeur TTC estimée : 6€ - **170 gagnants**
- Organiseurs de coffre Peugeot – valeur TTC estimée : 26€ - **9 gagnants**
- Porte-clés Peugeot – valeur TTC estimée : 8€ - **110 gagnants**

- Porte-clés Citroën – valeur TTC estimée : 6€ - **110 gagnants**
- Canette isotherme « Can it » Citroën – valeur TTC estimée : 26€ - **10 gagnants**
- Gourde Peugeot – valeur TTC estimée : 29€ - **10 gagnants**
- Parapluie de poche Fiat – valeur TTC estimée : 25€ - **20 gagnants**
- Mug à thé Fiat – valeur TTC estimée : 25€ - **40 gagnants**
- Casquette Italie Fiat – valeur TTC estimée : 28€ - **40 gagnants**

Les lots ne peuvent faire l'objet d'aucun échange, remboursement ou contre-valeur en espèces. L'Organisateur se réserve le droit de remplacer un lot par un autre d'une valeur équivalente en cas de force majeure.

Plus d'informations sur les lots et leur expédition :

- Le gagnant de la **LLD 12 MOIS / 10 000KM remboursée** se verra contacté par les équipes Stellantis Club pour passer sa commande à partir du 15 janvier 2026.
Sous réserve d'acceptation du dossier par CREDIPAR.
N.B. : L'assurance automobile reste à la charge du gagnant.
Modalité : le remboursement de l'équivalent des 12 mois de loyer sera effectué dans les 15 jours suivants la livraison du véhicule.
En participant au Jeu Concours, vous acceptez de respecter toutes les conditions générales d'un contrat de location longue durée CREDIPAR. Le véhicule devra impérativement être restitué avant la fin du 12^{ème} mois de location.
Si le véhicule est restitué après cette échéance, le gagnant se verra prélever par la banque du montant de la mensualité équivalente à l'offre (reprécisé durant le passage de la commande).
Le gagnant devra donc, 2 mois avant la date de fin de LLD, prendre RDV avec MACADAM pour organiser la restitution de son véhicule.
Retrouvez les process MACADAM ici : <https://www.clicvcg.com/welcome/financing-solutions/process-macadam>
- **Les places pour les lots événements** (24h du Mans, Polygon, Rétromobile, Traversée de Paris estivale, Weekend Adrénaline) seront envoyées par e-mail aux gagnants entre le 15 janvier et le 31 mai 2026. Seules les modalités des places s'appliquent : aucune prise en charge supplémentaire de la part de Stellantis Club ne pourra être appliquée (ni repas, ni hébergement, ni moyen de transport).
N.B. : Le weekend Adrénaline en Abarth 600e est soumis à la présentation du permis de conduire du gagnant. Le permis doit avoir été obtenu il y a plus de 3 ans et est toujours valide. Le gagnant s'engage à respecter le code de la route. Toute infraction au code de la route sera dénoncée auprès des services compétents.
- **Les lots immatériels** (codes promotionnels, bon d'achat) seront communiqués dans l'e-mail de félicitations aux gagnants.
 - **Code promotionnel véhicule neuf** : Code promotionnel valable pour toute commande en LLD réalisée sur le site de Stellantis Club entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2026 d'un véhicule neuf. Offre valable sur les marques Peugeot, Citroën, DS Automobiles et Opel, pour tous les véhicules (hors Citroën C3 et Citroën C3 Aircross) et toutes les motorisations.
Le montant annoncé de 200€ est déduit sur le prix au comptant du véhicule utilisé pour le calcul des loyers puis lissé sur la totalité de la location.
Code promotionnel non cumulable avec les autres offres codes promotionnels en cours. La commande doit être réalisée entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2026.

- **Bon d'achat véhicule d'occasion** : Bon de 300€ ou 500€ à faire valoir pour tout achat d'un véhicule d'occasion effectué sur Spoticar Stellantis Club entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2026.
Pour profiter du voucher : réaliser la réservation sur le site Spoticar Stellantis Club. Durant l'appel de validation de commande, préciser l'offre d'éligibilité au e-seller. Le montant sera déduit de la facture.
Bon d'achat cumulable avec les autres offres promotionnelles en cours.
 - **Code promotionnel DS Lifestyle** : Code promotionnel valable pour toute commande en réalisée sur la boutique de DS Lifestyle entre le 15 janvier et le 30 avril 2026. Code promotionnel non cumulable avec les autres offres codes promotionnels en cours.
- **Les lots matériels goodies** (stylo, miniature, parapluie, porte-clés, gourde, range-coffre, mug, casquette) sont à retirer aux points conseils des sites de rattachement à partir du 15 janvier 2026 sous présentation du badge et de l'e-mail de félicitations.
 - **Le sac DS Automobiles** sera envoyé au gagnant par voie postale à son adresse à partir du 15 janvier 2026.

Article 7 – Communication et contact

Pour toute question relative au Jeu, vous pouvez contacter le service dédié :

- par téléphone au 09 86 86 0 300
- ou par e-mail à l'adresse suivante : StoreVCG@stellantis.net

Article 8 – Dépôt et consultation du règlement

Le présent règlement est déposé auprès de Me Franck CHERKI, Huissier de Justice associé, domicilié 119 avenue de Flandre, 75019 Paris.

Il peut être adressé à toute personne qui en fait la demande écrite à l'adresse suivante : 12-14 rue Louis Blériot 92500 Rueil-Malmaison.

Les frais d'envoi de la demande seront remboursés sur la base du tarif lent en vigueur (0,71 €) sur présentation d'un RIB ou RIP.

Article 9 – Données personnelles

Les données collectées dans le cadre du Jeu sont traitées par l'Organisateur aux seules fins de gestion du Jeu et de contact avec les gagnants.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, qu'il peut exercer en écrivant à 43 rue Jean-Pierre Timbaud 78300 Poissy.

Article 10 – Responsabilité

La participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites d'Internet.

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de :

- Dysfonctionnement du réseau Internet,

- Problème de matériel ou logiciel,
- Participation non reçue ou non enregistrée.

Article 11 – Litiges

Le présent règlement est soumis au droit français.

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'application du présent règlement sera soumis aux juridictions compétentes du ressort du siège de l'Organisateur.